Regards sur Anjou

Vous avez des questions ?
Accueil, information et orientation 514 493-8000

Vie communautaire

11e Fête de la famille

sous le thème du *Parent à l'œuvre*

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles qui se tiendra du 12 au 18 mai prochains, l'arrondissement d'Anjou convie toute la population à participer à la 11e Fête de la famille le **samedi 31 mai, de 10 h à 15 h, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement** ou, en **cas de mauvais temps, à l'aréna Chaumont.**

Cette journée festive est une excellence occasion pour les familles de découvrir les services offerts par l'arrondissement d'Anjou et son milieu communautaire! Apportez votre pique-nique !

Une foule d'activités gratuites plairont à toute la famille :

- Kiosques d'information sur les services proposés par l'arrondissement et par des organismes communautaires, sportifs et culturels;
- Ateliers de maquillage et de bricolage;
- Animations;
- Spectacle pour enfants;
- Jeux gonflables, etc.;
- Goûter (hot dogs et pizza aux tomates) de 11 h 30 à 12 h 30.

Service de transport gratuit

Pour se rendre au site de la fête, un service de transport par autobus sera disponible gratuitement selon l'horaire suivant :

Départs en direction du stationnement de la mairie d'arrondissement

- Église Jean XXIII à 9 h 30, 10 h 30 et 11 h 30
- Bibliothèque du Haut-Anjou à 9 h 35, 10 h 35 et 11 h 35
- École des Roseraies à 9 h 45, 10 h 45 et 11 h 45
- Ancien Centre Chénier à 9 h 50, 10 h 50 et 11 h 50
- Centre Roger-Rousseau à 9 h 55, 10 h 55 et 11 h 55

En cas de pluie seulement, départs en direction de l'aréna Chaumont

- Église Jean XXIII à 9 h 30, 10 h 30 et 11 h 30
- Bibliothèque du Haut-Anjou à 9 h 35, 10 h 35 et 11 h 35
- École des Roseraies à 9 h 45, 10 h 45 et 11 h 45
- Bibliothèque Jean-Corbeil à 9 h 50, 10 h 50 et 11 h 50
- Ancien Centre Chénier à 9 h 55, 10 h 55 et 11 h 55

Pour revenir chez vous

Les heures de départ de l'autobus bleu, peu importe le site, sont les suivantes : 12 h 30, 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30.

Merci à nos organismes partenaires!

Cette grande fête familiale est organisée par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou avec la participation de nombreux organismes et associations qui seront sur place pour vous recevoir!

Adresses des points de départ et d'arrivée

Église Jean XXIII
7100, av. de l'Alsace

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est

École des Roseraies
6440, boul. des Galeries-d'Anjou

Ancien Centre Chénier
8330, av. Chénier

Centre Roger-Rousseau
7501, av. Rondeau

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, av. Goncourt

Renseignements : 514 493-8200 (jour) ou 514 493-8222 ou 514 493-8223 (soir et fin de semaine)

Message de Luis Miranda

À la conquête des beaux jours

Enfin ! Le printemps est finalement arrivé. Nos équipes s'affairent à nettoyer les rues, à ramasser tout ce qui était resté emprisonné sous la neige, à aménager les espaces publics et les parcs pour notre plus grand plaisir à tous.

Pour rendre nos promenades encore plus agréables, nous invitons les résidants – les propriétaires comme les locataires – à prendre le temps de participer à cet effort collectif en faisant aussi le ménage du printemps sur leur terrain.

Dans le même esprit de civilité et de partage de notre espace commun, j'aimerais rappeler qu'il n'est pas autorisé de garer les roulottes ou les remorques au-delà de quelques heures dans la rue. Les places de stationnement doivent demeurer accessibles pour nos résidants et pour les visiteurs.

À partir du mois de juin et pour toute la période estivale, vous remarquerez peut-être la présence de policiers cadets à vélo qui offriront un service de proximité partout dans l'arrondissement, notamment dans les parcs et sur les pistes cyclables où il est impossible de patrouiller en voiture.

Cette présence conviviale de policiers qualifiés contribuera à rendre les événements et les activités extérieurs plus sécuritaires, en plus de permettre le déploiement de campagnes de prévention auprès des piétons et des cyclistes.

Comme nous l'avions annoncé, l'équipe de l'arrondissement a entrepris une vaste démarche de consultation citoyenne qui contribuera à définir les priorités de nos actions pour les quatre prochaines années. Nous compilons actuellement les résultats du sondage et je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de nous exprimer leur point de vue en répondant à ce questionnaire. Par ailleurs, nous aurions souhaité une plus grande participation aux séances de consultation publique, ce qui nous aurait permis d'interagir directement avec nos citoyens angevins sur leurs préoccupations et d'obtenir leur avis quant aux orientations de l'arrondissement. Les résultats de l'ensemble de la démarche de consultation vous seront communiqués dans une prochaine édition de votre bulletin.

Je profite de ce message traditionnel pour vous rappeler que je suis toujours disponible pour échanger avec vous.

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Anjou Montréal

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Au Point Reprotech

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Copyright 2014 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.

Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Concours de décorations de Noël 2013

Les noms des gagnants et des gagnantes du Concours de décorations de Noël 2013 ont été dévoilés lors d'une cérémonie tenue à la mairie d'arrondissement le vendredi 28 mars en présence des élus de l'arrondissement, des membres du comité d'embellissement et de gagnants. Des présents leur ont été offerts en souvenir par l'arrondissement.

On aperçoit sur la photo, en compagnie des membres du comité d'embellissement, les élus qui ont participé à la cérémonie.

En avant-plan, assis, de gauche à droite, M. Robert Brodeur, Mme Réjeanne Thibault, Mme Jeannine Lebire et Mme Jacqueline Lacombe.

À l'arrière-plan, debout, de gauche à droite, M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement du district Est, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement du district Ouest, Mme Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, M. Jacques Gauthier, M. Réal Théroux, M. Luis Miranda, maire d'arrondissement, Mme Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement du district Centre et présidente du comité d'embellissement.

Sur les trois photos ci-dessous, les élus posent avec les gagnants du concours.

Félicitations aux gagnants et aux gagnantes, dont voici la liste :

Anna et Domenico Spadafora
8371, av. André-Laurendeau

Lisette et Georges Chassé
8737, pl. des Lilas

Condos Le Neuville
8220, av. de Neuville

Famille Neil Rail
6441, boul. des Roseraies

Famille Bédard
6451, boul. des Roseraies

SDC du 7285 rue de Beaufort
7285, av. de Beaufort

Les Terrasses Versailles – Le Groupe Résidence Excellence
6923, boul. des Galeries-d'Anjou

Claudette et Michel Clément
8251, av. du Curé-Clermont

Famille Clément – McGrath
8140, boul. Yves-Prévost

Raymonde Meunier et Laurent Geoffrion
7702, av. d'Avrillé

Famille Boudreault
8301, pl. Montoire

Diane et Roger Dauphinais
8271, pl. Vaujours

Yvonne et Norbert Leblanc
7720, av. d'Avrillé

Yvon Morneau
8160, boul. de Châteauneuf

Chantal Laporte et Leonard Fagen
8380, pl. de Chanceaux

Famille Riopel
7111, av. Des Ormeaux

Famille Mejia
8674, av. Georges

Carole McDonald
6973, av. Lévesque

Club de golf Métropolitain Anjou
9555, boul. du Golf

Bureau du citoyen

Rencontres sans rendez-vous de 9 h à midi pour discuter de tout sujet sur l'arrondissement et faire vos demandes ou vos commentaires.

Michelle Di Genova Zammit
Samedi 10 mai

Luis Miranda
Samedi 24 mai

Jour férié

Journée nationale des patriotes

Les bureaux administratifs ainsi que les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermés le lundi 19 mai. Bon congé à toutes et à tous.

Venez rencontrer vos élus

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires **les mardis 6 mai et 3 juin**, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085

Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051

Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Mairesse suppléante d'arrondissement

Mme Michelle Di Genova Zammit

Conseillère d'arrondissement, district Centre

Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mars, Mme Michelle Di Genova Zammit, conseillère d'arrondissement, district Centre, a été désignée mairesse suppléante d'arrondissement pour les mois d'avril, de mai, de juin et de juillet 2014.

Déchiquetage de documents personnels

Service gratuit le 7 juin

L'arrondissement d'Anjou offre aux citoyens un service de déchiquetage gratuit des documents personnels le samedi 7 juin. En plus de documents confidentiels imprimés (déclaration de revenus, relevés bancaires, etc.), la compagnie Shred-it, mandatée à cet effet, détruit également tout document en plastique ou utilisant d'autres supports. La destruction s'exécute devant vous en toute sécurité et de façon confidentielle dans le respect de l'environnement. À noter qu'une preuve de résidence sera exigée.

Un camion de déchiquetage sera sur le territoire :

- **de 9 h à 12 h à la mairie d'arrondissement**, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
- **de 12 h 15 à 15 h au parc Lucie-Bruneau**, 7051, avenue de l'Alsace.

Renseignements : 311.

Bonne fête des Mères

Les élus, la Direction et le personnel de l'arrondissement souhaitent à toutes les mamans une merveilleuse journée, remplie de tendresse et d'amour, le dimanche 11 mai, à l'occasion de la fête des Mères.

Contrôle animal

Saviez-vous que :

- La licence est obligatoire tant pour le chien que pour le chat?
- La personne qui promène un chien doit avoir en tout temps un sac en plastique pour ramasser les matières fécales de l'animal?
- Le programme « capture – stérilisation – relâche » est un partenariat entre l'arrondissement, la SPCA et des citoyens qui souhaitent se porter bénévoles pour contribuer au contrôle de la population des chats errants sur le territoire d'Anjou?

Compost

L'arrondissement d'Anjou vous invite à vous procurer du compost gratuitement :

- **le samedi 10 et le dimanche 11 mai, de 8 h à 18 h**, au Complexe environnemental de Saint-Michel. Situé au 2235, rue Michel-Jurdant (côté est de la TOHU), le complexe est accessible par le prolongement nord de la rue d'Iberville;
- **le lundi 12 mai de 8 h 30 à 16 h**, dans le stationnement du parc Lucie-Bruneau (7051, avenue de l'Alsace);
- **le mardi 13 mai de 8 h 30 à 16 h**, dans le stationnement du parc des Roseraies (7070, avenue de la Nantaise);
- **le mercredi 14 mai de 8 h 30 à 16 h**, dans le stationnement du parc Roger-Rousseau (angle boul. de Châteauneuf et avenue Rondeau).

N'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence, une pelle et des contenants solides pour recueillir le compost en vrac. Aucune aide sur place.

Prenez note qu'un sac promotionnel destiné aux résidus verts sera remis gratuitement aux citoyens qui viendront chercher du compost.

Renseignements : 311.

Campagne de propreté 2014

L'hiver a été long, mais il est enfin derrière nous et il est temps d'en effacer tous les stigmates dans nos rues et nos espaces verts. Les employés municipaux s'affairent déjà sur le territoire. Pour qu'Anjou retrouve encore plus vite sa fière allure, les citoyens sont conviés à faire le nettoyage des abords des propriétés. Notre qualité de vie en sera d'autant augmentée.

Pour l'arrondissement, le printemps signifie...

Côté travaux publics :

- ramassage des papiers, des feuilles mortes et des débris;
- nettoyage des espaces verts;
- nettoyage des poubelles;
- passage du balai sur 130,8 km de rues;
- entretien des voies de desserte des autoroutes 25 et 40;
- nettoyage de 215 km de trottoirs;
- préparation de 11 km de piste cyclable;
- réparation de la signalisation routière endommagée;
- préparation et plantation de fleurs dans les plates-bandes publiques.

Côté parcs, immeubles et équipements :

- nettoyage des parcs;
- remise en état des équipements (jeux et chalets);
- assainissement des carrés de sable;
- enlèvement des graffitis dans les parcs.

Côté développement du territoire :

- vérification du bon état de l'extérieur des propriétés, incluant les terrains et les clôtures;
- enlèvement des graffitis sur les édifices publics;
- aide aux résidants, aux commerçants et aux industriels dans le cadre du programme d'enlèvement des graffitis de la Ville de Montréal.

Pour le citoyen, le printemps signifie...

- ramasser les feuilles mortes et les papiers sur les terrains;
- râteler le gazon;
- retourner la terre des plates-bandes;
- planter des arbres, des arbustes et des fleurs;
- respecter les horaires de collecte;
- favoriser le recyclage;
- prendre soin des parcs;
- utiliser les poubelles du domaine public.

Nous comptons sur vous!

Collecte de branches de feuillus (sur demande)

Jours de collecte
Les mercredis entre 8 h et 19 h

7 et 21 mai
4 et 18 juin
2, 16 et 30 juillet
13 et 27 août
10 et 24 septembre
8 et 22 octobre
5 et 19 novembre

Séparer les collectes de branches de feuillus et de résidus verts permet de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne. En effet, **la réduction des branches en copeaux sur place** a pour effet de détruire les larves d'insectes et les insectes. La collecte de branches de feuillus a lieu toutes les deux semaines jusqu'en novembre, sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou.

Branches acceptées

- les branches de feuillus (frêne, bouleau, érable, orme d'Amérique, chêne, hêtre, tilleul d'Amérique, lilas, etc.)

Matières refusées

- les souches et les troncs d'arbres
- les racines (font l'objet de la collecte des résidus verts)
- les branches de conifères (font l'objet de la collecte des résidus verts jusqu'à 1 m de long et 5 cm de diamètre maximum et peuvent être apportées à l'un des écocentres de Montréal)
- les branches coupées par une entreprise privée (qui doit en disposer elle-même)

Règles à suivre

- s'assurer que le diamètre du tronc n'excède pas 20 cm (8 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse
- déposer les branches après 19 h la veille de la collecte
- ne pas les attacher
- mettre le côté coupé vers la rue

Point de collecte

Les branches de feuillus devront être déposées en face de la propriété, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci. Elles seront déchiquetées sur place.

Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou **au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311.**

Collecte des résidus verts

Une façon efficace de diminuer la quantité de matières enfouies

Jours de collecte
Les mercredis

7, 14, 21 et 28 mai
3, 10, 17 et 24 septembre
1er, 8, 15, 22 et 29 octobre
5, 12 et 19 novembre

Le tiers de nos déchets étant constitué de matières organiques, la collecte des résidus verts permet de valoriser et de transformer ces matières en compost. En prenant part à cette collecte, vous protégez notre environnement.

Résidus verts acceptés

- les résidus de nettoyage de jardins, de potagers et d'arbres fruitiers
- les rognures de gazon (bien que la pratique de l'herbicyclage soit fortement encouragée)
- les branches de conifères (1 m de long et 5 cm de diamètre maximum)
- les feuilles mortes

Matières refusées

- la terre et la pierre
- les branches de feuillus (font l'objet d'une collecte distincte)
- les souches et les troncs d'arbres
- les résidus alimentaires
- la litière d'animaux

Contenants acceptés

- les contenants rigides réutilisables
- les sacs en papier

Points de collecte

Collecte sur rue

Les contenants doivent être déposés devant le bâtiment, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Écocentres

Les résidus verts peuvent être apportés à l'un des écocentres de Montréal.

Visitez le site ville.montreal.qc.ca/ecocentres.

Renseignements : 311 ou ville.montreal.qc.ca/rv

Luttons ensemble contre l'agrile du frêne

L'agrile du frêne est un petit insecte originaire d'Asie qui a causé, depuis sa découverte en 2002, la perte de **plus de 75 millions de frênes** sur le continent nord-américain et dont la présence a été détectée à Montréal. L'insecte **menace** près de 200 000 frênes sur l'île, soit **près d'un arbre de rue sur cinq !**

Le déchiquetage des branches d'arbres sur place évite la propagation de l'insecte, car il détruit les larves et les insectes matures. Aussi, est-il important que la population respecte les règles applicables à chaque collecte (résidus verts, branches) afin de limiter les ravages potentiels de cet insecte sur notre territoire.

De plus, les citoyens qui disposent d'un frêne sur leur propriété doivent faire appel à des professionnels pour bien évaluer les options qui s'offrent à eux en matière de traitement, d'élagage, d'abattage et de remplacement, ainsi que de moyen de se départir des branches d'un arbre mort. Dans tous les cas, sachez que, **mis à part le traitement et les situations d'urgence (l'arbre représenterait un danger), vous devez éviter toute intervention sur l'arbre à partir de maintenant et jusqu'au 1er octobre.** En effet, c'est à cette période que la larve a pris sa forme adulte, soit celle de l'insecte volant et peut donc aller infester un nouvel arbre.

Déjà des arbres de notre arrondissement sont infestés et nous avons malheureusement dû procéder à des abattages, principalement au parc de Peterborough. L'arrondissement soucieux de sa canopée procédera à de nouvelles plantations.

Renseignements : ville.montreal.qc.ca/agrile.

Développement durable

ANJOU
LE PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012 - 2015
Ensemble pour une métropole durable !

Dans le cadre du *Plan local de développement durable 2012-2015*, nous vous présentons ici des actions qui visent à « pratiquer une gestion responsable des ressources ». Celle-ci prend diverses formes, notamment l'achat et la consommation écoresponsables, le traitement efficace des matières résiduelles ou la réduction de la consommation de l'eau potable.

L'achat et la consommation écoresponsables

Comme administration ou en tant que citoyen, tenir compte du développement durable sous-entend de considérer les impacts associés au produit consommé. Ainsi, un achat écoresponsable peut avoir des impacts positifs sur les plans :

- sociaux (meilleures conditions de travail, équité envers les générations futures);
- économiques (réduction de la facture énergétique, des coûts d'enfouissement et de réhabilitation de sites pollués);
- et environnementaux (réduction de la pollution et d'émission de gaz à effet de serre, conservation des ressources naturelles, diminution des matières acheminées à l'enfouissement).

De son côté, l'arrondissement agit pour réduire l'enfouissement et protéger les ressources en :

- organisant des kiosques d'information et d'éducation environnementale lors de tous les événements publics tenus sur le territoire;
- fournissant des contenants de récupération lors de ces grands événements rassembleurs;
- proposant au citoyen des bacs pour les matières recyclables;
- soutenant financièrement l'acquisition d'un baril de récupération de l'eau de pluie et d'un composteur domestique (voir texte dans cette page).

De son côté, le citoyen est encouragé à privilégier la hiérarchie des 3RV

Les Montréalais génèrent annuellement un million de tonnes de matières résiduelles, dont près des deux tiers sont acheminés vers des sites d'enfouissement. Or, nous pourrions réduire au minimum les matières résiduelles en pensant aux 3RV.

RÉDUCTION À LA SOURCE. Le meilleur moyen de lutter contre les déchets est de les réduire à la source. De façon générale, nous diminuons le gaspillage en :

- évitant d'acheter ou d'utiliser des produits jetables (à usage unique), suremballés ou présentés en portions individuelles. Pensons au vrac;
- employant un sac réutilisable;
- buvant de l'eau du robinet plutôt que de l'eau embouteillée;
- achetant des produits recyclés ou à contenu recyclé;
- limitant l'impression de documents;
- utilisant des piles rechargeables;
- empruntant ou louant des outils;
- faisant réparer les appareils électriques et les électroménagers;
- achetant des recharges de produits;
- achetant des produits usagés…

RÉEMPLOI. Le réemploi – ou donner une seconde vie à des biens de consommation ou à des matériaux – est non seulement une façon de prolonger la durée de vie utile des biens, mais également un moyen de combler ses propres besoins tout en diminuant la pression exercée sur les ressources naturelles.

- Pour que les matériaux de construction et les électroménagers puissent être réutilisés, apportez-les à l'écocentre Rivière-des-Praires.
- Pour que les objets suivants – textiles, meubles, jouets, articles de sport, livres, revues, électroniques, vêtements usagés – soient réemployés, donnez-les à la Conférence Saint-Conrad, 6527, rue Azilda, au 514 351-2887.

On a un plan !
On le suit !
On agit !

RECYCLAGE. Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal sont recyclables de nombreuses fois.

VALORISATION.

Les matières résiduelles ne sont pas juste des déchets.

- Un exemple : les matières organiques peuvent être compostées. Ainsi, les résidus verts (gazon, résidus du jardin, branches, feuilles) ou alimentaires (légumes, fruits, pain, pâtes, riz, sacs de thé, coquille d'œuf, café) et les végétaux, le papier journal, la cendre, les copeaux de bois, l'essuie-tout, les cheveux, le filtre et le marc de café) se transformeront en engrais naturel pour le jardin et la pelouse.
- Le site Internet de RECYC-QUÉBEC comprend un Répertoire des récupérateurs, des recycleurs et des valorisateurs de différentes matières résiduelles résidentielles. Renseignements : recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Vente subventionnée par l'arrondissement

Barils de récupération d'eau de pluie et composteurs domestiques

Soucieux de préserver l'environnement, l'arrondissement d'Anjou subventionne en partie l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie et d'un composteur domestique par famille. Ainsi, ces contenants sont vendus respectivement 50 $ et 40 $ (avant taxes).

Les citoyens intéressés par ces contenants doivent se présenter à la Direction du développement du territoire et études techniques (7171, rue Bombardier, 1er étage) munis d'une preuve de résidence. Aucun remboursement ou échange possible.

Se les procurer fait une grande différence! Le baril permet d'économiser l'eau potable (arrosage des jardins, nettoyage extérieur, etc.). Le composteur permet de détourner environ 40 % des matières habituellement envoyées au site d'enfouissement, soit presque la moitié des ordures !

Renseignements : 311

Poursuite du programme

Un arbre pour les nouveau-nés

L'an dernier, dans le cadre du *Plan local de développement durable 2012-2015,* un programme intitulé *Une naissance, un arbre* a été mis sur pied à Anjou. À chaque fois que des parents informent l'arrondissement de la naissance d'un enfant, un arbre est planté, en son honneur, sur ou devant la propriété des heureux parents.

Les parents sont invités à choisir l'arbre parmi les espèces suivantes : l'érable (Acer), l'amélanchier du Canada (Amelanchier canadensis), le Ginkgo biloba, le lilas et le chêne (Quercus). En 2013, par exemple, un amélanchier du Canada a été planté au 738, avenue Baldwin pour souligner la naissance d'un nouveau-né à cette adresse. Non seulement cet arbre contribuera à augmenter la canopée sur notre territoire, mais en plus il grandira avec cet enfant qui en sera fier. Une bonne façon de sensibiliser la jeune génération à l'importance de la nature en milieu urbain.

Renseignements et inscription : 514 493-8004 ou 514 493-8000.

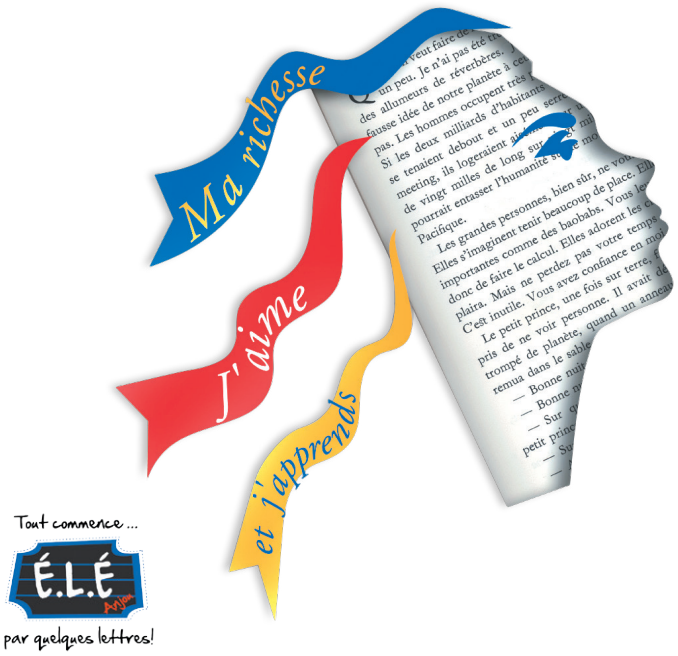

Offrir un livre à un enfant, c'est lui donner un ami pour la vie !

Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

Jardins communautaires

Des jardinets sont encore disponibles ! Faites vite pour en obtenir un !

Renseignements : 514 493-8200

Pour les plus jeunes

Heure du conte en pyjama

Bibliothèque Jean-Corbeil

Les mardis soir du 20 mai au 17 juin à 19 h

Pour les 3 à 6 ans

Viens à la bibliothèque te faire raconter une histoire avant le dodo. Pyjamas et nounours sont les bienvenus. Et tes parents aussi peuvent venir en pyjama.

Mercredi bricolage

Bibliothèque Jean-Corbeil, section jeunesse

Mercredi 21 mai à 15 h 30

Le mercredi après l'école, vient t'amuser à la bibliothèque et réaliser de beaux bricolages!

Bande dessinée

Mai, le mois de la bande dessinée !

Pour souligner le Festival de la bande dessinée de Montréal, les bibliothèques d'Anjou vous proposent des activités sur la bande dessinée et le manga.

Conférence sur le manga

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 17 mai, à 10 h 30

Pour adultes et adolescents

Cette conférence aborde l'histoire du manga, ses origines et ses codes graphiques. Elle donnera des clés pour mieux comprendre sa richesse tant aux amateurs de manga qu'aux futurs lecteurs.

Concours de dessins manga

Bibliothèque du Haut-Anjou

Du 6 au 27 mai

Pour les jeunes

Les jeunes de 5 à 15 ans sont invités à participer au concours de dessins manga et à courir la chance de gagner un livre qui donne tous les trucs pour devenir un vrai mangaka!

Atelier photo

Création d'une bande dessinée photographique avec iPAD/iPOD ou appareil photo

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 10 mai à 10 h

Pour les 10 à 14 ans

Inscriptions obligatoires

Un atelier sur la conception des histoires en bande dessinée avec un iPad, un iPod ou un appareil photo. Vous apprendrez comment prendre des photos pour ensuite cadrer les images et créer une bande dessinée photographique. Le matériel est fourni, mais si vous possédez un iPad ou un iPod, vous pouvez l'apporter et l'animateur vous montrera comment vous servir d'applications absolument géniales !

Art

Deux expositions à la Galerie d'art Goncourt

Nous vous convions à découvrir les œuvres de vos concitoyennes et de vos concitoyens qui ont participé, lors des sessions d'automne 2013 et d'hiver 2014, à l'atelier d'aquarelle ou aux cours de peinture donnés par les professeurs Gisèle Rivard et Jean Saucier.

Du 2 au 28 mai : œuvres des élèves des cours de peinture. Vernissage en présence des élèves et des professeurs, le mardi 6 mai, à 19 h.

Du 3 au 30 juin : œuvres des participants de l'atelier d'aquarelle. Vernissage en présence des participants, le jeudi 5 juin, à 19 h.

L'entrée à ces expositions est libre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Expo-vente

Ateliers de confection de bijoux de fantaisie

Les élèves exposent à des fins de vente notamment leurs bijoux le **1er mai de 18 h 30 à 21 h**. À cette occasion, un vin d'honneur sera servi.

L'entrée est libre. Venez encourager nos artistes et peut-être découvrir un petit cadeau pour vos proches.

Renseignements : 514 493-8200.

Conférence

Les abeilles sauvages angevines ont besoin de votre aide !

Mardi 20 mai, à 19 h

Centre communautaire d'Anjou

Au Québec, environ 350 espèces d'abeilles pollinisent nos plantes et nos jardins. L'urbanisation et la destruction des milieux naturels perturbent la santé de ces insectes. La ville peut donc être un milieu hostile aux abeilles, et à Montréal, leur situation est dramatique : elles luttent pour leur survie !

M. Étienne Normandin, entomologiste, présente les résultats d'une recherche qui nous fera prendre conscience de l'importance et de la diversité des insectes pollinisateurs et de leur rôle vital pour le développement de l'agriculture urbaine. Il présentera, entre autres, la situation pour les populations d'insectes de trois jardins communautaires d'Anjou. De plus, il donnera des astuces pour aider à la protection et à l'augmentation des pollinisateurs. Le thème de l'entomophagie (manger des insectes) sera aussi abordé. Les participants seront invités à déguster des larves de ténébrions au BBQ ou au cheddar.